

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	20.11.2020	15h58	20.204	DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Député-e-s interpartis	Lié à (facultatif) : ad
---	-----------------------------------

Titre : Laisserons-nous sombrer nos clubs de sport sous la contrainte des mesures Covid-19 ?

Contenu :

Les mesures compréhensibles prises par nos autorités et liées à la situation d'expansion du Covid-19 ne doivent pas avoir comme conséquence la disparition pure et simple de nos clubs de sport. Le Conseil d'État est prié de mettre en place très rapidement les moyens administratifs, juridiques et financiers pour éviter leur naufrage, et ceci en complément des aides fédérales.

Développement (obligatoire) :

La situation de fermeture pure et simple des activités ou de huis clos des manifestations sportives met à mal les possibilités de financement des acteurs sportifs. Leurs obligations contractuelles, telles que, par exemple, les salaires des entraîneurs, les charges des infrastructures, les frais des compétitions, restent entières, mais leurs rentrées financières fortement diminuées, voire inexistantes, ne permettent plus de couvrir leurs charges.

Certes, le Conseil fédéral vient de prendre des mesures qui permettront aux clubs professionnels de recevoir une aide, mais elles ne résoudront pas la problématique des plus petites et moyennes structures. Comme nous avons pu le voir dans la presse, la situation est déjà dramatique pour certains clubs et, pour d'autres, elle le deviendra à court terme si rien n'est entrepris pour leur permettre de passer la vague.

Nous demandons au Conseil d'État d'intervenir en complément de l'aide fédérale pour les clubs phares qui font rayonner notre canton au-delà de nos frontières, mais avant tout pour les multiples structures intermédiaires. Celles-ci ont des vocations de formation de la jeunesse, d'intégration des populations migrantes, de mixité sociale et intergénérationnelle, et de maintien d'une bonne santé de la population. Le rôle sociétal prépondérant des clubs, dont la disparition entraînerait des dommages à terme très coûteux pour l'État, ne doit pas être négligé. Il faut éviter que les clubs sportifs ne soient les oubliés de la crise que nous traversons.

Les aides fédérales ne couvriront de loin pas toutes les pertes. Ainsi, nous demandons à l'État de faciliter les démarches administratives des clubs dans le cadre des demandes d'indemnité de RHT, en tenant compte de la spécificité d'un club par rapport à une entreprise classique. Nous souhaitons également que l'État soutienne les clubs par des versements à fonds perdu, pour leur permettre, au sortir de la crise, de reprendre leurs activités dans un cadre viable et acceptable.

Demande d'urgence : OUI

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Alexandre Houlmann

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Jean-Claude Guyot	Alain Marti	Armin Kapetanovic
Richard Gigon	Blaise Fivaz	Karim Djebaili
Nicolas Ruedin	Michel Zurbuchen	Étienne Robert-Grandpierre
Pierre-Alain Borel	Laurent Duding	Florence Nater
Hassan Assumani	Florence Aebi	Françoise Gagnaux
Patrice Zürcher	Laurent Schmid	Christophe Schwarb
Laura Zwygart de Falco	Daniel Geiser	Sarah Blum
Stéphane Rosselet	Michaël Berly	Cédric Dupraz
Théo Bregnard		